

Europe Ecologie Auvergne

8 bis rue Rameau
Clermont-Ferrand

C'est avec plaisir que nous répondons à vos préoccupations, que les candidat(e)s d'Europe Ecologie, particulièrement soucieux du lien Environnement / Santé partagent totalement.

Le groupe des sénateurs Verts a en effet déjà déposé le 26 avril 2009 une proposition de loi relative aux risques sanitaires des ondes électromagnétiques. Cette proposition prévoyait une réduction de l'exposition à 0,6 volt par mètre au maximum, un plan d'occupation des toits et de l'espace aérien, l'interdiction de la publicité de téléphones mobiles par des enfants de moins de 14 ans, et la suspension de l'installation des bornes Wi-max et la technologie LTE.

Vous pouvez être assurés de l'engagement des candidat(e)s de la liste Europe Ecologie Auvergne sur les points que vous demandez :

Pour nous, il est tout à fait hors de question qu'il y ait une antenne relais sur un lycée.

Bien que ce ne soit pas strictement de leur compétence, nos futur(e)s élu(e)s régionaux s'opposeront bien sûr à l'installation d'antenne-relais à proximité de bâtiment sensible et oeuvreront, de façon générale, à limiter le seuil d'exposition à 0,6 V/m.

Il est difficile aujourd'hui de préconiser ex abrupto l'interdiction des portables dans les lycées, mais ils pourront en effet mettre en place des programmes d'information sur les risques et les bons usages, pour éventuellement y parvenir.

Quant aux installations Wifi dans les établissements scolaires, nous sommes bien sûr pour leur préférer des raccordements filaires, ce qui au demeurant est en train de se mettre en place dans les établissements du secondaire qui se mettent à l'Espace Numérique de Travail.